

LE PRIX DES DROITS HUMAINS 2021 DU CCBE ATTRIBUE A 4 AVOCATS BIELORUSSES

UN PRIX SPECIAL EST DECERNE AUX AVOCATS AFGHANS EN DANGER

Depuis 2007, le Conseil des barreaux européens (C.C.B.E.) attribue, chaque année, un prix des droits humains.

Il me plaît de rappeler que le premier de ces prix fut décerné à AVOCATS SANS FRONTIERES que j'ai le bonheur d'aujourd'hui présider.

Après des confrères égyptiens, turcs et iraniens, ce sont quatre avocat.e.s biélorusses, Maîtres Maksim Znak, Lilya Vlasova, Dmitry Laevski et Leanid Sudalenko qui viennent d'être honoré.e.s, lors de l'assemblée générale de ce 10 novembre 2021, qui coïncidait précisément avec la Journée internationale des droits humains.

La Biélorussie est le dernier pays européen à encore appliquer la peine de mort.

Une répression sauvage y sévit depuis la réélection particulièrement contestable du président Lukashenko. Les confrères lauréat.e.s sont engagé.e.s pour la défense de la démocratie et de la liberté. Trois d'entre eux sont toujours en détention aujourd'hui. Maksim Znak a été condamné à dix ans de prison. Dmitry Laevski a été radié du barreau après une procédure inique. Lilya Vlasova et Leanid Sudalenko sont toujours en détention préventive.

Vous lirez en annexe un résumé de leurs parcours. Quel courage ! Quels exemples !

On soulignera également que c'est, notamment, sur la proposition de la délégation belge que le C.C.B.E. leur a décerné son prix annuel.

Un prix spécial a aussi été attribué à tous les avocats afghans en danger. A l'heure où les bureaux de l'Association du barreau indépendant d'Afghanistan ont été envahis par les forces talibanes, où les avocats et magistrats – particulièrement les femmes – qui siégeaient sous l'ancien régime sont traqués et persécutés, c'est un geste particulièrement bienvenu, qui s'ajoute à un appel au soutien et à l'aide pour nos confrères afghans.

Luttons,